

Monsieur le Préfet de la Vienne
7 place Aristide Briand
86000 POITIERS

Mignaloux-Beauvoir, le 4 août 2022

N.Réf : DIR/AC/3120
Demande de dérogations couverts/dérobées SIE et CIPAN

Monsieur le Préfet,

Force est de constater, comme l'attestent vos arrêtés de restrictions et d'interdiction de l'irrigation, que nous faisons face à une sécheresse estivale d'ampleur nationale avec un déficit pluviométrique pour le département de la Vienne de 35 à 70 mm selon un gradient NO-SE depuis le 1^{er} juillet, soit entre 50 et 85% de moins (cf annexe).

Les agricultrices et agriculteurs du département, et notamment celles et ceux qui se sont engagés dans des semis d'intercultures nécessaires pour satisfaire à l'exigence de la PAC par rapport aux 5% de SIE sont aujourd'hui très inquiets car ils ne pourront pas respecter leur obligation d'implantation de ces semis d'ici le 20 août 2022, date limite réglementaire. De plus, en situation de sécheresse (et de fortes températures) même pour les semis déjà implantés, ils ne sauraient pouvoir lever.

Vous ne pouvez M. le Préfet, nous expliquer en cellule de vigilance que nous aurions été imprudents, voire irresponsables, d'implanter des cultures de printemps telles que le maïs alors que les prévisions de MétéoFrance annonçaient un été sec, et demander en même temps aux agriculteurs de semer des SIE et des CIPAN qui, même semées, ne lèveront pas faute d'eau ! Or, les CIPAN ne peuvent fixer l'azote du sol que si elles peuvent se développer...

Je ne peux que vous rappeler également que l'Etat français a enjoint les agriculteurs à mobiliser les jachères afin d'accroître les productions et contribuer ainsi à la sécurisation des approvisionnements français et européens, pour l'alimentation humaine et animale, et participer à l'effort mondial auprès des pays du pourtour de la Méditerranée et d'Afrique dépendants des importations de céréales pour leur sécurité alimentaire. Vous savez également que la hausse des prix de l'énergie constitue un coup dur pour les agriculteurs. Entre l'essence, le GNR et l'électricité, bon nombre d'entre eux voient leurs factures énergétiques exploser. Les agriculteurs sont très inquiets devant cette flambée des coûts de production alors qu'ils n'ont malheureusement pas la maîtrise des prix de leur production, et ne peuvent donc répercuter cette hausse sur le prix final.

Résultat : les factures s'amoncellent et les marges des agriculteurs ne cessent de diminuer.

.../...

Siège Social

Agropole, 2133 Route de Chauvigny
CS 35001 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél. : 05 49 44 74 74
Email : accueil@vienne.chambagri.fr

Agence de Mirebeau

2 Rue des Cyprès
86110 MIREBEAU
Tél. : 05 49 50 44 29
Email : mirebeau@vienne.chambagri.fr

Agence de Montmorillon

Eco Espace, 70 Rue de Concise
B.P. 70050 - 86501 MONTMORILLON Cedex
Tél. : 05 49 91 01 15
Email : montmorillon@vienne.chambagri.fr

Agence de Vivonne

13 Rue des Sablons
86370 VIVONNE
Tél. : 05 49 36 33 60
Email : vivonne@vienne.chambagri.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 188 600 027 00026
APE 9411Z

www.vienne.chambre-agriculture.fr

À cela, il faut encore ajouter les hausses exceptionnelles des matières premières, mais aussi celles des composants électriques, du plastique, du bois ou encore des pneumatiques entrant dans nos équipements. L'aide « gaz et électricité » du Plan de résilience est temporaire et vise uniquement à soutenir la compétitivité des sites les plus consommateurs de gaz et d'électricité, et ne concerne pas la consommation courante de tous les agriculteurs.

Ne sous-estimez pas le désespoir des agriculteurs dont on exige tout et son contraire (produire plus mais sans eau et sans intrants, contribuer à l'effort national de production d'énergies renouvelables, mais hors terres arables alors que cela conforterait leurs revenus, et tant d'autres injonctions contradictoires...),

C'est pourquoi, en raison des conditions très défavorables d'implantation des semis d'intercultures, nous sollicitons une **dérogation sur le département de la Vienne, pour cas de force majeure, de non semis des intercultures SIE. Pour les couverts SIE déjà semés, nous demandons une dérogation pour non levée de ces intercultures.**

Par ailleurs, le même problème se pose pour l'implantation des CIPAN dans le cadre de la Directive Nitrates, dont l'implantation au 30 septembre (ou 15 septembre dans le cas des ZAR) s'avère impossible dans cette situation de sécheresse. La meilleure solution du point de vue environnemental, à la fois pour le piégeage des nitrates, mais également du point de vue du bilan énergétique, dans les conditions météorologiques actuelles, consiste à laisser en place les repousses spontanées qui auraient pu lever juste après la récolte. Obliger les exploitants à travailler les sols pour semer des couverts intermédiaires qui ne lèveraient pas serait contreproductif. Aussi, **nous sollicitons une dérogation de non semis des CIPAN, sur l'ensemble du département de la Vienne. Pour les CIPAN déjà semés, nous demandons une dérogation pour non levée.**

La Chambre d'agriculture et la Coordination Rurale ne sauraient se satisfaire, au regard du profond désarroi des agricultrices et agriculteurs de la Vienne, d'une dérogation partielle qui interviendrait courant septembre et obligerait à semer ces intercultures avec la quasi-certitude d'une non levée.

Nous ne doutons pas, au regard de votre intérêt pour le monde agricole, qu'une réponse extrêmement rapide et favorable sera donnée à nos deux demandes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président
de la Coordination Rurale 86,



François TURPEAU

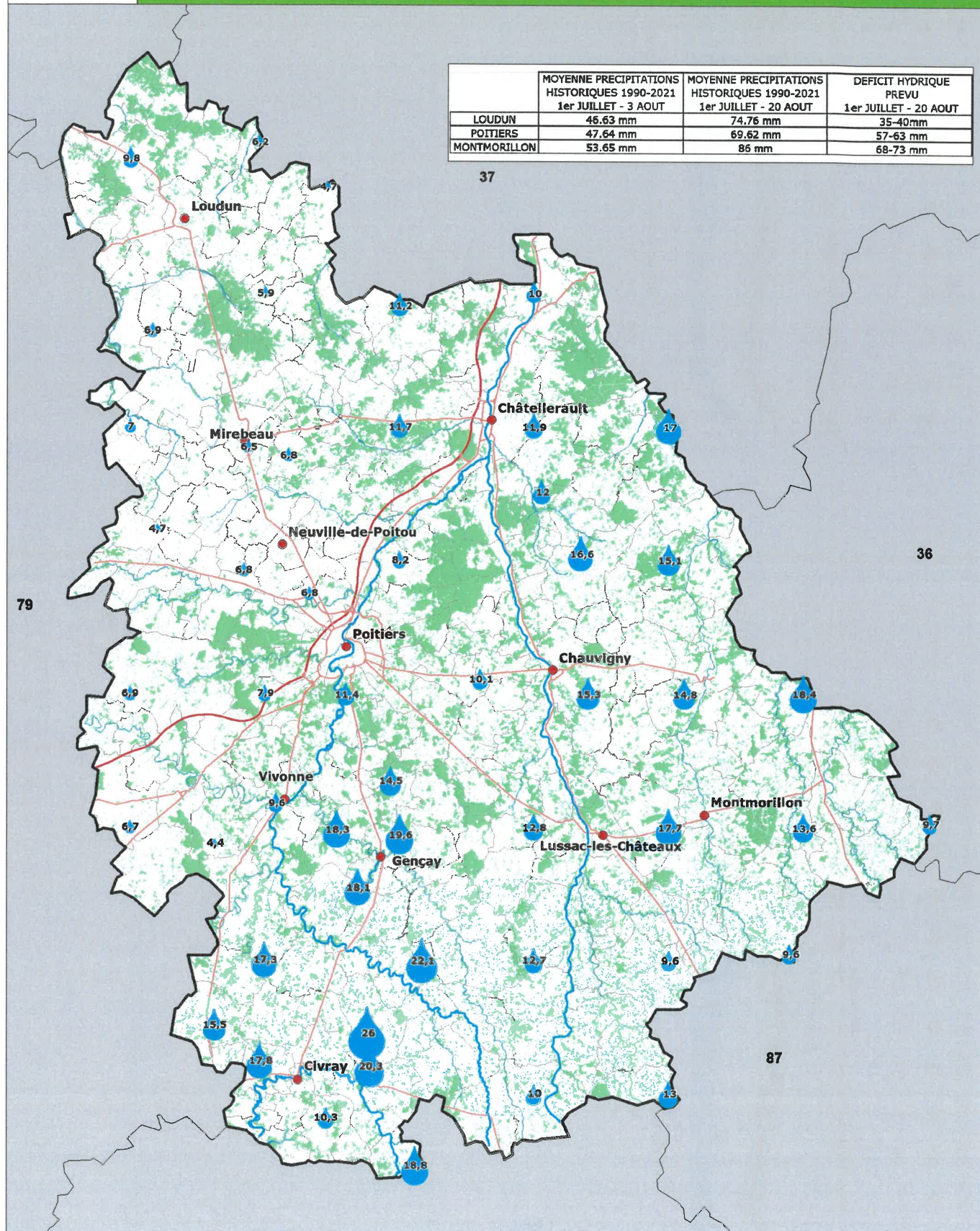
Le Président
de la Chambre d'agriculture
de la Vienne,



Philippe TABARIN

Cumul des précipitations en mm du 1 JUILLET au 3 AOUT 2022 inclus

	MOYENNE PRECIPITATIONS HISTORIQUES 1990-2021 1er JUILLET - 3 AOUT	MOYENNE PRECIPITATIONS HISTORIQUES 1990-2021 1er JUILLET - 20 AOUT	DEFICIT HYDRIQUE PREVU 1er JUILLET - 20 AOUT
LOUDUN	46.63 mm	74.76 mm	35-40mm
POITIERS	47.64 mm	69.62 mm	57-63 mm
MONTMORILLON	53.65 mm	86 mm	68-73 mm



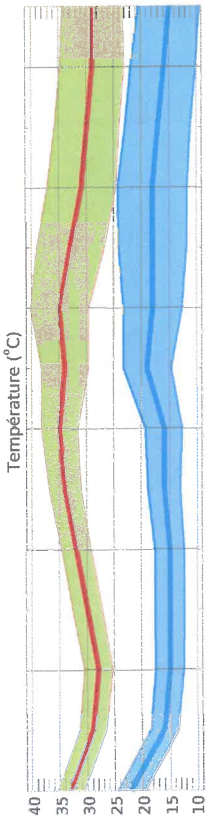
Loudun 47.01°N / 0.08°E (95m snm)

meteoblue

Jeu 04.08	Ven 05.08	Sam 06.08	Dim 07.08	Lun 08.08	Mar 09.08	Mer 10.08	Jeu 11.08	Ven 12.08	Sam 13.08	Dim 14.08	Lun 15.08	Mar 16.08	Mer 17.08

33°	29°	28°	30°	32°	34°	35°	34°	35°	33°	31°	30°	29°	29°
22°	16°	15°	15°	15°	16°	16°	19°	18°	18°	18°	17°	16°	15°

55%	55%	65%	75%	40%	40%	40%	40%	30%	25%	25%	30%	40%	30%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Précipitation (mm) / Probabilité de précipitations (%)													
Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
35%	35%	5%	0%	10%	10%	5%	20%	20%	25%	25%	25%	20%	20%

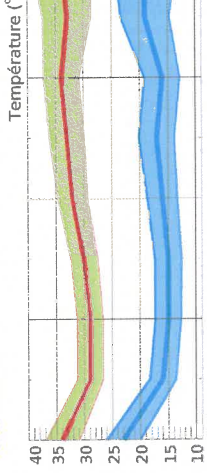
Poitiers 46.58°N / 0.34°E (118m snm)

meteoblue

Jeu 04.08	Ven 05.08	Sam 06.08	Dim 07.08	Lun 08.08	Mar 09.08	Mer 10.08	Jeu 11.08	Ven 12.08	Sam 13.08	Dim 14.08	Lun 15.08	Mar 16.08	Mer 17.08

34°	29°	29°	30°	32°	33°	34°	33°	34°	32°	31°	30°	28°	28°
23°	16°	15°	15°	16°	17°	16°	19°	19°	18°	18°	17°	16°	16°

70%	65%	65%	65%	30%	30%	30%	55%	45%	30%	25%	25%	40%	30%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Précipitation (mm) / Probabilité de précipitations (%)													
Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
10%	20%	5%	0%	10%	10%	10%	15%	20%	25%	25%	30%	25%	15%

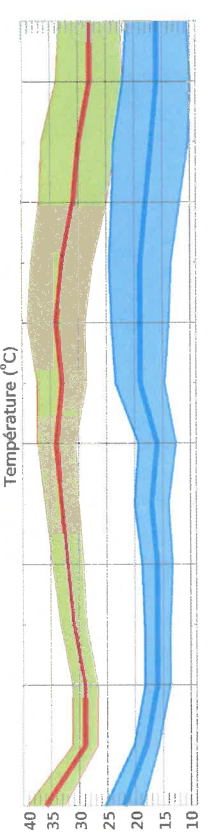
Montmorillon 46.43°N / 0.87°E (94m snm)

meteoblue

Jeu 04.08	Ven 05.08	Sam 06.08	Dim 07.08	Lun 08.08	Mar 09.08	Mer 10.08	Jeu 11.08	Ven 12.08	Sam 13.08	Dim 14.08	Lun 15.08	Mar 16.08	Mer 17.08

36°	29°	29°	31°	32°	33°	34°	33°	34°	33°	31°	30°	28°	28°
22°	18°	16°	16°	16°	17°	16°	19°	19°	18°	18°	17°	16°	16°

75%	60%	60%	70%	40%	45%	45%	55%	45%	30%	25%	25%	35%	30%
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Précipitation (mm) / Probabilité de précipitations (%)													
Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
10%	25%	5%	5%	15%	10%	10%	20%	20%	25%	30%	30%	25%	20%